

Compte-rendu du Conseil Municipal

du 26 août 2010

1. *Projet de verger communal :*

- M. Georges Dormoy, deuxième adjoint, présente au conseil le projet de verger biologique communal. Ce projet a été élaboré dans le cadre de la démarche soutenue par RRF pour la défense de la biodiversité. Il s'applique à mettre en place une zone d'environ 1,2 hectare autour du terrain de foot destinée à recevoir un verger d'environ 140 arbres fruitiers. Les plantations en question seront destinées à préserver et promouvoir les anciennes variétés de fruitiers présentes sur la commune et dans les environs. Le détail du projet est disponible en Mairie, et une réunion publique sera organisée le 5 septembre prochain pour présenter ce projet à la population, y compris le volet concernant l'aide éventuelle auprès des particuliers qui désirent planter ou remplacer leur verger personnel.
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le projet à l'unanimité, et autorise M. le Maire à déposer un dossier de subvention auprès de RRF.

2. *Projet de réhabilitation de la Mairie :*

- Le chiffrage de l'esquisse a été réalisé par le maître d'œuvre début août. Des contacts ont été pris ou sont en cours avec les financeurs (Etat, Conseil Général, Conseil Régional,...).
- Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget prévisionnel de l'opération et autorise M. le Maire à déposer les dossiers de subvention auprès des financeurs.

3. *Clôture du PLU :*

- Le Conseil décide à l'unanimité de porter au règlement du PLU la précision suivante :
 - Les prescriptions en matière de forme et de nature de toiture ne concernent pas les bâtiments publics qui peuvent utiliser des éléments d'architecture contemporains, dans le respect d'une intégration harmonieuse.
- A la suite de quoi, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à la clôture de l'étude du PLU. L'étape suivante du dossier doit mener à la tenue d'une enquête publique qui sera organisée dans les meilleurs délais, et qui sera associée à l'enquête publique nécessaire à la finalisation du schéma directeur d'assainissement.

4. *Nomination d'un garde particulier :*

- Vu les problèmes rencontrés en terme de comportements irrespectueux envers l'environnement, et notamment :
 - le non respect de la zone d'apport volontaire,
 - les dépôts sauvages de déchets sur le domaine public,le Conseil Municipal approuve le projet présenté par M. le Maire de nommer un garde particulier dans les meilleurs délais pour la surveillance du domaine public de la Commune de Trémoins.
- Les personnes intéressées peuvent contacter la Mairie.

5. *Questions diverses :*

- Travaux à la Cure : suite à une importante fuite d'eau, les travaux de réparation seront réalisés par l'entreprise ayant réalisé la rénovation et qui agira dans le cadre de la garantie décennale. La première adjointe, Virginie Dolota est chargée du suivi de ce dossier, y compris la répercussion à l'entreprise des coûts de consommation d'eau liés à la fuite en question.
- Le conseil autorise M. le Maire à passer commande auprès de la société Jardin Déco pour un ensemble de 5 tables et 10 bancs destinés à l'équipement du local vestiaire du stade de foot, le tout pour un montant hors taxes de 623,10 €.
- Suite à la vente de la maison de M. Martin, rue du Trieur, il s'avère que la parcelle n° 116 n'a pas été acquise par la commune lors de la précédente mutation. En conséquence, et de façon à finaliser ce dossier, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'acte d'achat de la parcelle en question chez le notaire.
- Mise en place des panneaux de signalisation : l'intervention de l'entreprise T1 est prévue dans les prochains jours, et concernera l'installation de la signalisation des principaux carrefours de la commune. En parallèle, des panneaux d'interdiction à toute circulation sur les chemins forestiers seront installés par l'équipe municipale courant septembre.

Un arrêté municipal sera pris en ce qui concerne le chemin des Cudes pour l'interdire à toute circulation, à l'exception des ayants droit.

- Mise en vente des terrains à bâtir : suite au retrait du candidat pour le premier terrain, et à l'échec de la vente du second terrain, le Conseil Municipal décide de relancer la démarche de mise en vente. Un appel à candidature sera lancé dans les meilleurs délais.
- Cérémonie du souvenir des fusillés du 22 septembre 1944 : cette manifestation aura lieu cette année le samedi 25 septembre 2010 à 11h00 au cimetière. Elle sera prolongée par la remise d'un diplôme à un ancien combattant de la guerre 39-45 et d'un pot du souvenir qui sera offert en Mairie.
- Prochaine réunion du conseil : le vendredi 24 septembre 2010 à 20h00.